



### Aide à la location

Pour vous aider à trouver un logement dans le parc social, vous pouvez télécharger une demande sur le site : [www.logiliance-ouest.fr](http://www.logiliance-ouest.fr).

**Service locatif :**

Myliène CUINET - Tél.02.33.26.11.49 – Mail : m.cuinet@logiliance-ouest.fr

LOGILIANCE Ouest peut vous aider à financer le dépôt de garantie sous la forme de prêt sans intérêt à hauteur de 500 € : **Avance LOCA-PASS®**.

LOGILIANCE Ouest peut également se porter garant 9 mois si vous prenez un logement dans le parc social : **Garantie LOCA-PASS®**

**Service LOCA-PASS :**

Sandrine GASNIER - Tél.02.33.26.15.25 – Mail : s.gasnier@logiliance-ouest.fr  
Delphine GUIBE - Tél.02.33.26.15.25 – Mail : d.guibe@logiliance-ouest.fr

### Aide aux salariés en difficulté (propriétaires ou locataires)

LOGILIANCE Ouest met à votre disposition un service assistance gratuit et confidentiel pour vous écouter et vous accompagner dans vos démarches quand vous rencontrez des difficultés conjoncturelles liées au logement (logement inadapté, impayés de loyer, litige, perte de revenus, décohabitation, maladie, surendettement).

Des prêts peuvent être mis en place sous certaines conditions : **CIL-PASS assistance®**

**Service Assistance :**

Myliène CUINET - Tél.02.33.26.11.49 – Mail : m.cuinet@logiliance-ouest.fr

### Aide à l'acquisition

Vous souhaitez acquérir votre résidence principale :

Vous pouvez bénéficier **gratuitement** d'un **service de conseil en financement** pour le montage de votre projet immobilier pouvant intégrer le **prêt Action Logement**.

Vous pouvez bénéficier d'un **prêt accession** au taux de 1,25 %\*

**Service conseil en financement et prêts :**

Sophie MARSURA - Tél.02.33.26.22.02 – Mail : s.marsura@logiliance-ouest.fr

### Aide aux travaux dans votre résidence principale

Pour financer l'amélioration, l'agrandissement, la mise aux normes, les économies d'énergie du logement que vous occupez en résidence principale, locataire ou propriétaire, vous pouvez bénéficier d'un prêt au taux de 1,25 %\* : **Prêt Travaux®**.

**Service Prêts :**

Sophie MARSURA - Tél.02.33.26.22.02 – Mail : s.marsura@logiliance-ouest.fr

### Aide à la mobilité

Vous êtes en mobilité professionnelle, vous prenez un nouveau poste (CDI, CDD, contrat en alternance...) à plus de 70 km de votre domicile :

LOGILIANCE Ouest peut vous aider à trouver un logement dans votre nouvelle région d'accueil : **CIL-PASS Mobilité®**.

Votre double charge de logement et les frais d'agence peuvent être financés sous forme d'un prêt au taux de 1 % : **MOBILI-PASS®**.

**Service Mobilité :**

Alexis GOMEZ - Tél.02.33.26.19.14 – Mail : a.gomez@logiliance-ouest.fr

### Aide aux salariés en alternance

Vous pouvez bénéficier d'une subvention **MOBILI-JEUNE®** allant jusqu'à 100 € par mois, dans la limite de 36 mois, dans les conditions suivantes : être en contrat d'alternance, percevoir au plus 100 % du SMIC, être âgé de moins de 30 ans, et prendre un logement en location.

**Service MOBILI-JEUNE :**

Alexis GOMEZ - Tél.02.33.26.19.14 – Mail : a.gomez@logiliance-ouest.fr